

-----  
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
JUSTICE

Portant reclassement et nomination de  
Mr. GANGA Célestin, Professeur de CEG  
5ème échelon.-

-----  
DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

-----  
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT

-----  
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
-----

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 59/23/FP du 30.1.59 fixant les modalités d'intégration des fonctionnaires dans les cadres de la République Populaire du Congo ;
- (/u le décret n° 62/130/MP du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A ;
- (/u le décret n° 64/165 du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
- (/u le décret n° 67/30/FP-BE du 24.2.67 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements, notamment son article 1er paragraphe 2 ;
- (/u le décret n° 67/304 du 30.9.67 modifiant le tableau hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
- (/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 79/155 du 4.4.79 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le décret n° 79/148 du 30.3.79 portant suspension des avancements des agents de l'Etat pour l'année 1979 ;
- (/u l'arrêté n° 10362/MJT.DGT.DGCPCE du 27.12.77 autorisant les Professeurs d'Anglais à suivre un stage de perfectionnement en Grande-Bretagne (Régularisation) ;
- (/u l'arrêté n° 5052/MEN-DGE-BAAF du 12.7.77 portant promotion à trois (3) ans des Professeur de CEG des cadres de la catégorie A, hiérarchie II de l'Enseignement, au titre de l'année 1976 ;
- (/u la lettre n° 400/MEN-SGEN-DPAA du 15.2.78 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives ;
- (/u le Certificat de prise de service n° 023/MEN-SGEN/INRAP du 12.7.78 ;
- (/u la lettre n° 1020/PM/CG/SGG du 14.9.1979 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

.../...  
DECRETE :

  
S.G.F.

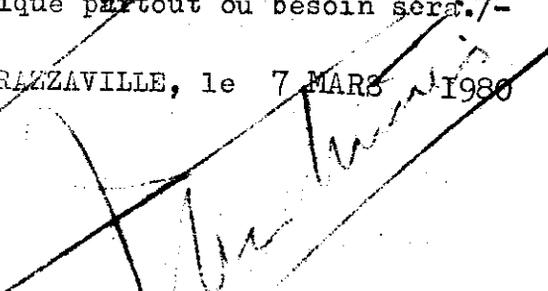
ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30.9.67 susvisé, Monsieur GANGA Célestin, Professeur de CEG de 5ème échelon, indice 1020 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville, titulaire de la Licence es-Lettres Section Anglais délivrée par l'Université Marien NGOUABI et du Diplôme en Linguistique et Technique de l'Enseignement de l'Anglais obtenu en Grande-Bretagne, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Professeur certifié 4° échelon, indice 1110 ACC = Néant.

ARTICLE 2.- : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté à compter de la date de reprise de service de l'intéressé à l'issue du stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

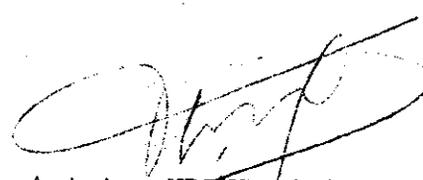
BRAZZAVILLE, le 7 MARS 1980

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Education  
Nationale,

  
- Colonel Louis SYLVAIN GOMA. -

Le Ministre des Finances,

  
- Antoine NBINGA-OBA. -

  
- Henri LOPES. -

Le Ministre du Travail et de la  
Justice, Garde des Sceaux,

  
- Victor TAMBA TAMBA. -

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DGTFP/DFP..... 3
- D.B..... 3
- D.C.F..... 1
- MEN..... 2
- DPAA..... 3
- Intéressé..... 1
- Dossier..... 3
- SGCM/BC..... 2
- S.G.F..... 2

